



## Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion s'est réunie le 18 mai 2020 et composée de :

- Messieurs Patrick Aerny, Damien Gfeller et Bruno Rodrigues

a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 04/2020**, arrêté d'imposition 2021.

La Municipalité a délégué Monsieur Jean-Philippe Petitpierre, Madame Jaggi Corinne et Madame Chrystèle Vidmer boursière, pour informer plus amplement les membres de la Commission. Nous les en remercions pour la qualité du travail fourni.

La commission se réfère au préavis n° **03/2019**, dans lequel nous avons déjà évoqué de rediscuter du taux d'imposition, horizon 2022.

Un projet de simplification des règles de péréquation est sous toit. Sa mise en application dépendra de la volonté de nos futurs parlementaires suite aux législatives de 2021.

Donc si aucun élément significatif ne vient chambouler à court terme la bonne gestion des comptes de la commune, il sera plus aisé à l'horizon 2022 de revoir la modification du taux d'imposition.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver le maintien inchangé du taux d'imposition.

---

Orges, le 11 juin 2020

Le rapporteur : Bruno Rodrigues

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Bruno Rodrigues

Damien Gfeller